

COMMUNE**DE
SULLENS****Conseil communal**

Rue du Château 2
1036 Sullens

PROCES VERBAL – Cérémonie d'installation des autorités communales pour la législature
2021-2026
du mercredi 02 juin 2021, 18h30.

Présidence : Mme Danielle Simons

Ordre du jour :

2^{ème} partie

7. Election des deux vice-présidents
8. Election des deux scrutateurs et des deux suppléants
9. Election des commissions permanentes
 - a. Commission des finances (cinq membres et un suppléant)
 - b. Commission de gestion (cinq membres et un suppléant)
 - c. Commission de recours (trois membres)
10. Election des délégués aux associations intercommunales
 - a. SDNL Schéma Directeur du Nord Lausannois (trois membres)
 - b. Etablissement primaire et secondaire de la Chamberonne (un membre)
 - c. AJENOL Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois (deux membres)

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

La Présidente procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

7. Election des deux-vice-présidents

La Présidente explique qu'elle a reçu deux candidatures, Mme Evelyne Edgar et M. Alain Badan. Elle demande s'il y a d'autres candidatures.

Ceci n'est pas le cas.

Mme Evelyne Edgar et M. Alain Badan sont élus tacitement.

8. Election des deux scrutateurs et des deux suppléants

La Présidente explique la fonction de scrutateur et suppléant.

Mme Anne Dubauloz et M. Christian Duperrut sont élus tacitement en tant que scrutateurs.

M. Arcangelo Preite et M. Alain Guéra sont élus tacitement en tant que suppléants.

9. Election des commissions permanentes

a. Commission des finances (cinq membres et un suppléant)

La Présidente explique la fonction concernant la commission des finances.

Mme Annette Corthay, M. Henry Martin, M. Nicolas Valet, M. Frank Dayen, M. Eric Dubauloz sont élus tacitement.

M. Mathieu Cappi est élu tacitement en tant que suppléant pour la commission des finances.

b. Commission de gestion (cinq membres et un suppléant)

La Présidente explique la fonction concernant la commission de gestion.

M. Claude Saugeon, M. Maxime Cappi, M. Reto Graf, M. Killien Baudat, M. Benjamin Valet sont élus tacitement.

M. Claude Simond est élu tacitement en tant que suppléant pour cette commission de gestion.

c. Commission de recours (trois membres)

La Présidente explique la fonction concernant la commission de recours.

M. Alexandre Erfani, M. Pascal Schweingruber et M. Serge Böhi sont élus tacitement.

10. Election des délégués aux associations intercommunales

a. SDNL Schéma Directeur du Nord Lausannois (trois membres)

La Présidente résume cette fonction.

M. Patrice Lüthi, Mme Marlène Henry Lendi et M. William Dayer sont élus tacitement.

b. Etablissement primaire et secondaire de la Chamberonne (un membre)

La Présidente résume cette fonction.

M. Patrick Behn est élu tacitement.

c. AJENOL Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois (deux membres)

La Présidente résume cette fonction.

Mme Ludivine Metzner et Mme Catarina Cantarella Paccaud sont élus tacitement.

M. Christian Gozel, Syndic, remercie les membres pour la confiance accordée pour cette nouvelle législature. Il souhaite la bienvenue à M. Didier Simond et M. Thierry Golay en tant que Municipaux pour cette nouvelle législature. Il remercie M. Georges Guignard et Mme Gabriella Bracher pour leur travail accompli durant la législature précédente.

La Présidente fait part de sa joie et motivation pour ce nouveau poste en tant que Présidente et raconte à l'assemblée une jolie anecdote.

La Présidente

La secrétaire

Danielle Simons

Eda Parente